

20 juin 2000

00.140

## **Interpellation du groupe socialiste**

### **Prisons: maîtriser la situation**

Licenciements, démissions et évasions ont montré depuis quelque temps la nécessité de réformer le système carcéral neuchâtelois et d'en assainir les équipements.

Le Conseil d'Etat nous informe aujourd'hui brièvement des conclusions d'un rapport d'experts et de sa décision de principe de désaffecter les prisons de Gorgier et de La Chaux-de-Fonds pour les remplacer par la construction d'un nouveau pénitencier.

Si la réaction du gouvernement de maîtriser la situation en y faisant face est louable, elle suscite quelques interrogations. Par exemple :

- Averti après la presse, le parlement n'est-il qu'une chambre d'enregistrement des décisions du gouvernement, quand bien même ce parlement est intervenu à répétitions, lors de cette législature comme de la précédente, pour obtenir des informations et la certitude que le Conseil d'Etat maîtrisait bien la situation?
- La construction envisagée d'un nouveau pénitencier, en désaffectant Gorgier, ne démontre-t-elle pas que vouloir toujours et encore agir sous la pression financière conduit finalement à dépenser davantage, sans résoudre à satisfaction les problèmes posés?

Le groupe socialiste juge nécessaire d'interpeller une nouvelle fois le Conseil d'Etat sur ce sujet délicat.

**L'urgence est demandée.**

*Signataires:* B. Soguel et J.-J. Delémont.